

Tout premier exemplaire de notre drapeau national (v. 1883)

Un dossier (560.1-1) au Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson de l'Université de Moncton contient un manuscrit signé par le père Hector L. Belliveau qui indique que c'est en 1883 que Mgr Richard aurait créé notre drapeau national en confiant la tâche de sa confection à Marie Babineau, de Saint-Louis-de-Kent. C'est ce «tricolore étoilé» qui fut porté par lui à la Deuxième Convention Nationale des Acadiens à Miscouche où il fut adopté par le peuple le 15 Août 1884 au milieu d'un délire indescriptible. L'original de notre plus puissant symbole existe encore aujourd'hui après 125 ans!



(Collection privée : Francis C. Blanchard)

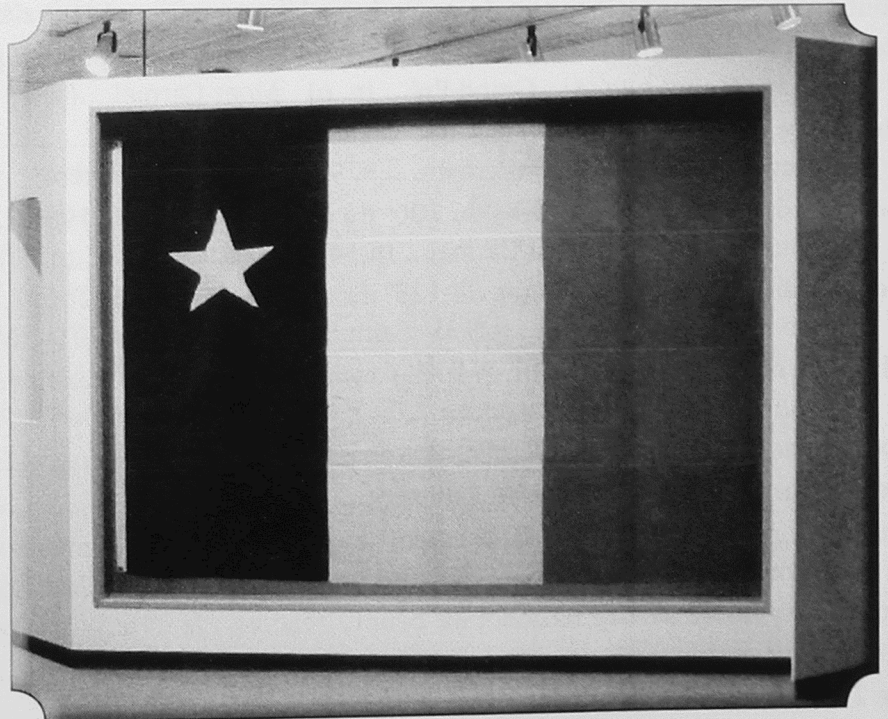
Photo prise vers 1978 au Musée acadien de l'Université de Moncton (alors au sous-sol de la bibliothèque Champlain). Il s'agit de Michelle et Nicole Blanchard, filles de Francis et Berthe Blanchard, de Charlottetown.

Dans le concert des nations

Notre drapeau national a été adopté l'après-midi et déployé le soir du 15 Août 1884 et ensuite hissé pour la première fois «sur terre» le lendemain matin du 16 août 1884 et «sur mer» l'après-midi du même jour. En 1999, il a été hissé à côté des pays participant au Sommet de la Francophonie, à Moncton. Notre «tricolore étoilé» devance de 81 ans les drapeaux de l'État-nation du Canada et des Cajuns de la Louisiane, et de 64 ans celui du Québec. Rares sont les peuples qui adoptent un insigne, une devise et un hymne national le même jour. Pour nous les Acadiens, ce fut ce jour béni à Miscouche que fut le Quinze Août 1884, 280 ans après notre premier débarquement à l'île Sainte-Croix et 129 ans après le début de notre nettoyage ethnique. L'année 2009 marque depuis Miscouche le 125^e anniversaire de l'apanage de notre esprit national.

Mesures fixées en 1953 pour respecter les proportions de 3:2 de notre premier drapeau

Le drapeau acadien est rectangulaire, tricolore, à trois bandes verticales d'égale largeur. Ses dimensions et ses proportions sont déterminées par l'unité de mesure appelée «A» qui est la largeur d'une des bandes du drapeau dont la largeur totale est de trois «A» tandis que la hauteur sera de deux «A». Quant à notre «Étoile de l'Acadie» on trace un cercle dont le centre est $1 \frac{3}{8}$ «A» de la base de la bande bleue, sur la ligne verticale divisant également cette même base bleue. Ce cercle a un diamètre de $\frac{3}{4}$ «A». En partant de la partie supérieure du cercle, on divise la circonférence en cinq pour déterminer les cinq pointes de notre étoile nationale dorée. (Tiré de *L'Évangéline* du vendredi 22 mai 1953)



(Collection du Musée acadien de l'Université de Moncton)

Emplacement actuel dans l'édifice Clément-Cormier, le tout premier exemplaire de notre drapeau national a les dimensions de 9 pi x 6 pi d'où les proportions de 3:2.